

de DTS d'environ deux milliards de dollars qui serait mise à la disposition des pays membres en fonction de leurs quotas<sup>7</sup>.

Le conseil d'administration du FMI prendrait la décision et pourrait déclarer qu'une partie donnée de l'allocation par pays devrait être réservée pour payer l'ONU. Ce transfert d'argent pourrait servir à payer la quote-part du pays à l'ONU ou à faire un don volontaire à l'Organisation. L'argent pourrait aussi servir à créer un fonds pour l'ONU. Le rapport de Yale donne à penser que la création de DTS aurait le même effet que l'application d'une taxe sur le patrimoine commun. Il y est recommandé qu'un groupe d'experts étudie la faisabilité administrative, juridique et économique des options.

D'autres études suggèrent un lien entre le financement du développement (ou du maintien de la paix) et la création de DTS par le FMI. Cette formule présente plusieurs désavantages. Les DTS étant conçus à des fins de stabilité financière, il faut les créer à intervalles irréguliers, soit lorsqu'un besoin de liquidités internationales se fait sentir. Seulement deux allocations accrues de DTS ont eu lieu depuis 1969. En fait, on pourrait nuire au développement international en créant plus d'argent international que l'état des liquidités dans le monde ne le justifie. Un tel accroissement des liquidités pourrait avoir un impact inflationniste à l'échelle mondiale. Le rapport de Yale et les autres défenseurs de cette formule omettent du reste la question de la volonté politique qu'il faut mobiliser pour soutenir ce mode de financement. Inévitablement, la reconstitution des DTS serait financée presque exclusivement par les pays de l'OCDE. Le moment est donc peu propice et les résultats seraient manifestement peu concluants.

### **Autres options valables**

Voici d'autres suggestions originales que nous avons trouvées dans les ouvrages sur la question :

- prélever une taxe sur les ventes et les transferts internationaux d'armes (par l'intermédiaire du récent registre des armes de l'ONU);
- se servir des profits tirés de la saisie du butin des crimes internationaux (principalement du trafic de narcotiques) pour financer, par exemple, les tribunaux internationaux;

---

<sup>7</sup> *The United Nations in its Second Half-Century*, rapport du Groupe de travail indépendant sur l'avenir des Nations unies, Ford Foundation, Yale University, 1994.